

**Lait** → Lors de son assemblée générale les 20 et 21 avril, la Fédération des coopératives laitières a remis en cause les modalités de fixation du prix du lait.

## Le prix du lait au cœur des débats

La Fédération nationale des coopératives laitières (FNCL) a placé son assemblée générale des 20 et 21 avril sous le signe de la restructuration et de l'amélioration de la gouvernance des entreprises. Ces deux « démarches de progrès » sont aux yeux de Gérard Budin, président de la FNCL, des éléments essentiels à la pérennisation de la filière française face au nouveau contexte créé par l'élargissement de l'Europe, la Pac, les négociations à l'OMC et la dure concurrence mondiale. Mais c'est surtout les préoccupations sur

les modalités de fixation du prix du lait qui ont focalisé les débats. Une semaine après la réunion visant à fixer les recommandations du prix du lait pour le deuxième trimestre lors de laquelle aucun accord n'a pu être trouvé, le président de la FNCL n'a pas mâché ses mots. Le nouvel accord obtenu à l'arraché en septembre 2004 est « une sorte de replâtrage qui ne tenait pas suffisamment compte des changements fondamentaux de notre environnement, dus notamment à l'accord sur la Pac de Luxembourg ».

### Nouvelle approche

Pour lui, les secteurs les plus en difficulté le beurre et la poudre notamment doivent bénéficier d'un « traitement de crise ». En outre, pour réagir plus rapidement aux évolutions des valorisations des produits de grande consommation (PGC), un système permettant d'examiner, a priori tous les trimestres, les indices devrait être mis en place. « Il nous reste quelques jours pour définir les mesures à prendre, a indiqué Gérard Budin. Nous avons le devoir de réussir pour le 27 avril. » A moyen terme, les laits

libres de transformation (dit laits flottants, achetés à l'étranger à très bas prix) devraient être encadrés afin d'éviter qu'ils ne déstabilisent de trop le marché. Par ailleurs, la FNCL fait des propositions d'outils se substituant aux filets de sécurité de l'OMC lait. Elles portent sur un nouveau traitement des matières grasses et protéiques, la flexibilité additionnelle par tranche et la capacité des entreprises à amortir leur investissement.

## en bre

### Fipron

**Interdiction et de la commercial:**  
Le Journal of avril inclut u: disant la commercial: produits phytiques conten fipronil. Le te que la mise s de ces produ dite. Après la Conseil d'Eta première inte fipronil, seul. fipronil sous l bage des semé été de nouve

### Elevag

#### Les unités de Prim'Holstein de l'UPRA

Les unités de s races bovines (représentant éleveurs) ont in un commuonit avril, avec déc « d'entamer un irréversible de s avec l'UPRA ». N Barbezant, diri l'Union nationl coopératives ag d'élevage et d'insémination (UNCEIA), just notamment cet par « la libéralis programmée du génétique franç projet de loi d'or agricole, affecta acteurs géant u monopole, telles UPRA ».

MN

### Enseign

#### Un accord-cadre développement l'apprentissage

La France comp apprentis, dont dans l'agricultu souhaite porter à 500 000 en 20 cet objectif, le p la FNSEA Jean-Lemétayer, le m l'Emploi, Jean-I Borloo, et le sec d'Etat à l'inserti jeunes, Laurent ont signé, le 19: accord-cadre de ment de l'appre vise notamment tion de l'offre de l'amélioration d des formations e conditions de vi apprentis.

**Compostage** → Les agriculteurs composteurs veulent accroître leurs parts de marché.

## Une charte des bonnes pratiques pour les agriculteurs

L'association des agriculteurs composteurs a lancé le 14 avril une charte des bonnes pratiques, pour accroître la part de marché du compostage agricole, face au compostage industriel. Pour l'instant, l'essentiel du compostage des biodéchets est assuré par des grands groupes. Environ 4,5 millions de tonnes de biodéchets sont compostés par an en France. Sur ce tonnage, le compostage effectué par les agriculteurs représente 200 000 tonnes, a indiqué l'Association des agriculteurs composteurs le 14 avril lors d'une rencontre organisée par l'association Trame (qui rassemble plu-

sieurs réseaux associatifs de développement agricole). Le compostage agricole est pratiqué sur 21 des 700 plates-formes que compte le compostage français. Lucien Gerbier, président de l'association, estime qu'il y a place pour 3 à 4 agriculteurs composteurs par département.

### Une nouvelle diversification

Etant en même temps utilisateurs, les agriculteurs sont particulièrement sensibles à la qualité des composts. Il y a dix ans, les industriels compostaient des ordures ménagères en laissant des résidus de plastiques, a indi-

qué Lucien Gerbier. « Je préfère perdre un marché plutôt que de souiller mes sols ! », s'est exclamé Francis Tardieu, agriculteur près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Une concurrence s'engage entre industriels et agriculteurs. Les industriels ont fait des progrès, notamment du fait d'une norme Afnor (norme n°44-051, « amendements organiques ») qui intronise le compost dans les circuits commerciaux. Pour les agriculteurs, le compostage est une nouvelle diversification, une nouvelle source d'approvisionnement en engrais, qui leur

donne un poids économique supplémentaire quand ils négocient des achats d'engrais avec l'industrie chimique.

La charte ne porte pas seulement sur les produits, mais aussi sur les process. Les collectivités locales ne peuvent que se réjouir de cette concurrence des acteurs voulant traiter leurs déchets. Les agriculteurs composteurs ont l'avantage d'être situés à proximité des gisements de biodéchets. « Les élus sont sensibles au fait que nous sommes disponibles 24 heures sur 24 », a ajouté Francis Tardieu.



**J.F.C. 4x4**

**3 ANS GARANTIE 100 000 KM**

**DEFENDER. FAITES-LE VOUS-MEME.**



**DEFENDER.**  
Parce que chaque métier a ses besoins spécifiques :

- Extrême modularité : 3 empalléments (90, 110 et 130).
- 4x4 permanent aux capacités de franchissement légendaires :
- 5 types de carrosserie (Soft Top, Pick-Up, Hard Top, Station Wagon et Crew Cab).
- pente maximale : 45°, divers : 30°.
- Charge utile jusqu'à 1440 kg.
- Multiples transformations possibles.
- Capacité de remorquage de 3,5 tonnes.

Consumations Norme CE 1999/04 (L/100 km) : Mixto 10,0 (90 SW) - 10,5 (110 SW) - CO2 (g/km) : 282 (90 SW) - 299 (110 SW). Yll France 2004.

**J.F.C. Rouen Boos**      **J.F.C. Le Havre**

100, rue Jehan Ango - RN 14, Franqueville-St-Pierre      71, rue de la Vallée

Tél. 02 35 79 84 44      Tél. 02 35 25 10 71

Retrouvez nos actualités sur : [www.jfcauto.fr](http://www.jfcauto.fr)

**LAND-ROVER**